

6 mai 2004

Non à l'invasion impérialiste canado/québécoise de Kanesatake



Comme d'habitude, tous les faiseurs d'opinion réduisent les résistants de Kanesatake à des bandits armés plus ou moins de connivence avec les motards ou la mafia. En découle la réduction de la révolte nationale des Kanienke'haka (Mohawk) de Kanesatake à une affaire d'ordre public. Les puissances tutélares, « assagis » par l'expérience de 1990, ont quand même réalisé qu'il leur fallait une caution interne. Ils auront eu celle du chef discrédité du Conseil de bande, une structure coloniale dont la légitimité vient de la paternaliste loi des Indiens et qui est essentiellement financé par le gouvernement fédéral.

Il n'y a pas d'enjeu d'ordre public à Kanesatake sauf à provoquer la communauté par des opérations policières conjointes des impérialismes blancs et de leurs alliés autochtones qu'ils entretiennent. C'est la préparation d'une pareille opération conjointe qui avait mis le feu aux poudres en janvier dernier et qui menace de le faire encore cette fois-ci. Et ce n'est nullement une amélioration par rapport à l'intervention soliloque de la SQ puis de l'armée canadienne en 1990.

Il ne s'agit pas d'abandonner la communauté à son sort. Le mal-développement de Kanesatake — et la moyenne et petite-bourgeoise à l'avenant qui l'exprime — n'est que le résultat de l'insertion néolibérale d'une nation dispersée « à l'acadienne » et pillée jusqu'à la moelle dans le (dés)ordre mondial impérialiste régi par la pseudo guerre contre le terrorisme. C'est à ce mal-développement qu'il faut s'attaquer et non pas en faire le prétexte d'une oppression supplémentaire.

Un principe, une politique et une action immédiate

Pour ce faire, on aura besoin d'un principe, d'une politique et d'une action à court terme. Le principe c'est la reconnaissance du droit à l'autodétermination de la nation Kanienke'haka jusqu'à et y compris l'indépendance, principe que l'on retrouve dans la plate-forme de l'UFP. Pour le prochain congrès, l'UFP-Outaouais propose l'amorce d'une politique soit :

- ✓ Les nations autochtones et inuit ont été conquises et dépossédées de leurs territoires. Elles son aujourd'hui devenues des colonies internes. Celles parquées sur des réserves vivent un régime d'apartheid. Leurs membres vivant parmi les « blancs » sont victimes de discrimination.
 - En conséquence, l'UFP reconnaît aux nations autochtones et inuit le droit à l'autodétermination jusqu'à, et y compris, l'indépendance.

- ✓ Les réserves qu'habitent les nations autochtones sont des territoires petits, enclavés, sans ressources, souvent charcutés par des voies de transport et pollués. Les ressources des territoires inuit, cri, anishnabé (algonquin), attikamakw et innu ont été et sont encore en grande partie exploitées et pillées sans l'accord des nations concernées ou dans le cadre de traités inégaux.
 - En conséquence, l'UFP réclame que l'ampleur historique du dépouillement des territoires et du pillage des ressources soit évaluée d'un commun accord, que les traités inégaux soient renégociés et reconnus par une instance internationale, qu'une juste compensation corrige l'injustice historique de la conquête et que les ressources soient dorénavant exploitées selon les termes des traités internationaux.
- ✓ Le territoire innu est utilisé sans l'accord de cette nation pour des exercices militaires qui perturbent grandement les activités traditionnelles.
 - En conséquence, l'UFP exige que cessent immédiatement ces exercices.
- ✓ La longue histoire de conquête, de refoulement et de pillage des nations autochtones et inuits a causé l'érection d'un immense mur de préjugés et de méfiance.
 - En conséquence, l'UFP propose que soit introduit dans le système d'éducation « blanc » des cours d'histoires, de cultures et de langues autochtones et inuit et que des échanges de toutes sortes soient organisés entre la nation québécoise et les nations autochtones et inuit.

Personnellement, j'ajouterais une offre de co-habitation :

- ✓ La longue histoire d'oppression a causé une forte dépopulation, plusieurs déplacements de masses et surtout l'installation de la population « blanche » sur leurs terres historiques. La réparation des torts historiques sur une base de territoires exclusifs découlant du régime capitaliste de la propriété privée est une tâche impossible qui ne pourrait mener qu'à des conflits sans fin.
 - En conséquence, l'UFP propose aux nations autochtones et inuit de s'unir à la nation québécoise dans le cadre d'une république fédérée sur la base de traités égaux reconnus internationalement.
 - Le territoire commun serait divisé en zones nationales propres à chaque nation et en zones partagées.
 - Toute personne habitant une zone nationale qui n'est pas la sienne pourrait bénéficier, selon certaines règles prévues aux traités internationaux, d'un système d'éducation et de justice de sa nation.

Comme action immédiate, il n'y a pas d'expédient ni de raccourci qui ne soit de l'interventionnisme. Il faut au moins reprendre le patient travail d'information, de liaison et de mobilisation de l'ancien Regroupement de solidarité avec les Autochtones formé après la crise d'Oka en 1990. Pourquoi l'UFP, « seul ou avec d'autres », n'organiserait-elle pas des rencontres ou assemblées publiques avec des porte-parole de différents courants nationalistes de la nation Kanienke'haka ?

Tout d'abord, cependant, il faut dire non à toute ingérence, surtout à l'emploi de la force. Même une opération menée exclusivement par des policiers autochtones est une ingérence car ce corps policier est complètement encadré par la GRC et la SQ et que toute opération d'envergure doit nécessairement recourir à leur logistique. C'est là

l'équivalent d'une armée indigène coloniale ou d'un corps policier financé, formé et encadré par le colonisateur comme par exemple en Iraq.

Marc Bonhomme, 6 mai 2004